

**Pass scolaire
loisirs**



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

2025 - 2026




Pass Scolaire Loisirs : un nouveau succès

À quelques jours du lancement officiel de la saison d'hiver, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc dresse un bilan très positif du Pass Scolaire Loisirs. **Cette année, 5 618 demandes ont été validées, soit 394 dossiers supplémentaires par rapport à l'année dernière.** Une progression qui confirme l'intérêt marqué des familles pour ce forfait facilitant l'accès aux remontées mécaniques pour les moins de 25 ans et scolarisés pour un montant annuel de 108 € pour les familles. Les exploitants des remontées mécaniques et la CCPMB se partagent le même montant.

Les demandes, désormais closes, ont été effectuées dans les temps par une très large majorité d'utilisateurs, avec très peu de retardataires.

Cette année, la procédure 100 % en ligne a largement contribué à cette réussite : simple, fluide et accessible. Elle a permis un traitement rapide de l'ensemble des demandes.

La CCPMB et les exploitants des remontées mécaniques se félicitent de ce bilan, qui témoigne de l'efficacité du dispositif et de la communication menée auprès des familles.



Président : Jean-Marc Peillex
jean-marc.peillex@ccpmb.fr
Contact presse : Elisabeth Amblard
06 47 66 34 80 / elisabeth.amblard@ccpmb.fr